

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU CA

Événement :	26 ^e réunion du conseil d'administration de la FRA
Date :	18 - 19 mai 2017
Lieu :	Vienne
Statut :	Version finale
Participants :	
Membres/suppléants :	Frauke Seidensticker (DE, présidente), Manfred Nowak (AT, vice-président), Jacqueline Biesheuvel-Vermeijden (NL), Anete Erdmane (LV), Philip Geddes (UK), Rainer Hofmann (CoE), Hent Kalmo (EE), David Joyce (IE), Imre Juhász, (HU), Krassimir Kanev (BG), Julija Kiršienė (LT), Jarmila Lajčáková (SK), Julie Lejeune (BE), Daniel Ludet (FR, suppl.), Fredrik Malmberg (SE), Sunniva McDonagh (IE, suppl.), Zinaida Onoufriou (CY, suppl.), Lawrence Quintano (MT), Sirpa Rautio (FI), Filippo di Robilant (IT), Alejandro Saiz Arnaiz (ES), Harald Scheu (CZ), Cecilia Sjölander (SE, suppl.), Elisavet Symeonidou – Kastanidou (EL), Andreja Valič Zver (SI), Jens Vedsted-Hansen (DK), Lora Vidović (HR), Mirosław Wróblewski (PL), Irina Zlătescu (RO)
Représentants COM :	Emmanuel Crabit (JUST), Chiara Adamo (JUST), Satish Sule (JUST)
Services opérationnels :	Michael O'Flaherty (Directeur) Constantinos Manolopoulos (Chef de CS), Joanna Goodey (Chef de FJ), Ioannis Dimitrakopoulos (Chef d'ECR), Friso Roscam Abbing (Chef de FRPD), Andreas Accardo (DIR), Gabriel Toggenburg (DIR), Nicole Romain (FRPD), Michail Beis (ECR), Dennis van der Veur (FRPD), Sanjeev Shukla (CS)
Membres excusés :	Pierre Calmes (LU), Jean-Paul Jean (FR), Nuno Piçarra (PT), Eliza Savvidou (CY)
Observateurs/Invités :	Han Entzinger (CS), Markus Jaeger (CdE)

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU CA

Table des matières :

1	Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts	3
2	Adoption du projet de procès-verbal de la 25 ^e réunion du CA	3
3	Adoption du rapport sur les droits fondamentaux 2017.....	3
4	Session à huis clos	3
5	- Rapport des 42 ^e et 43 ^e réunions du bureau exécutif et sur les activités de la présidente.....	4
	- Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période	4
6	- Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux.....	4
-	Cadre pluriannuel 2018-2022 : Mise à jour	4
7	Questions financières	5
8	Avis du CA sur les comptes définitifs 2016.....	5
9	Adoption du rapport d'activité annuel 2016.....	5
10	Virement budgétaire 2017-01	5
11	Élection d'un nouveau président et d'un autre membre du BE (non désigné <i>ex officio</i>)	6
12	Forum des droits fondamentaux (« FRF ») 2018.....	6
13	Document de programmation 2018-2020	6
	a) Mise à jour sur le programme de travail annuel 2018	6
	b) Note du directeur sur le développement du programme de travail annuel 2019	6
14	Coopération avec le REINDH et Equinet.....	7
15	Nouveau comité scientifique : désignation d'observateurs du CA au comité de présélection	7
16	Retraite du conseil d'administration et de l'équipe de direction de la FRA : mise à jour.....	8
17	Rapport des membres du CA sur l'impact du travail de la FRA à l'échelle nationale	8
18	Tour de table pour les membres sortants du CA : bref résumé de leurs expériences et visions pour l'agence	8
19	Divers	8

1 Entrée en matière et adoption du projet d'ordre du jour, possibles conflits d'intérêts

Principales conclusions :	
1.1	La présidente souhaite la bienvenue au nouveau représentant de la Commission, M. Emmanuel Crabit.
1.2	La présidente fait mention d'une décision concernant les règles relatives au détachement d'experts nationaux auprès de la FRA, qui a été adoptée par procédure écrite.
1.3	Le projet d'ordre du jour est adopté.
Décision :	A. Le projet d'ordre du jour est adopté.

2 Adoption du projet de procès-verbal de la 25^e réunion du CA

Principales conclusions :	
2.1	Le projet de procès-verbal de la 25 ^e réunion du CA est adopté.
Décision :	B. Le projet de procès-verbal de la 25 ^e réunion du CA est adopté.

3 Adoption du rapport sur les droits fondamentaux 2017

Principales conclusions :	
3.1	Le rapport sur les droits fondamentaux 2017 est présenté au CA. Le président de l'AREdit rappelle aux membres la nouvelle présentation du rapport (plus concis, plus efficace et contenant davantage d'avis de la FRA) et l'intérêt marqué du public, des États membres et des institutions de l'UE pour le travail de l'agence.
3.2	Le CA adopte le rapport sur les droits fondamentaux 2017 avec des changements mineurs présentés par l'AREdit et fait part de son appréciation de la qualité du rapport et du travail du personnel de l'agence, qui en a élaboré le contenu.
3.3	Une discussion préliminaire a lieu sur la section « Focus » du rapport sur les droits fondamentaux 2018.
Décision :	C. Le rapport sur les droits fondamentaux 2017 est approuvé.

4 Session à huis clos

Principales conclusions :	
4.1	Les membres du conseil d'administration se penchent sur des questions confidentielles.

5 - Rapport des 42^e et 43^e réunions du bureau exécutif et sur les activités de la présidente **- Rapport du directeur sur les travaux de la FRA au cours de la dernière période**

Principales conclusions :

- 5.1 La présidente informe le CA sur la 42^e réunion du bureau exécutif qui s'est tenue le 1^{er} mars, et sur la 44^e réunion du bureau exécutif qui s'est tenue avant la 26^e réunion du CA. Elle fait également rapport sur une réunion extraordinaire (43^e) du bureau exécutif, qui s'est tenue le 28 avril et portait sur une question confidentielle.
- 5.2 La présidente mentionne sa participation à l'événement organisé pour célébrer le 10^e anniversaire de la FRA le 28 février et évoque sa prochaine présentation du rapport sur les droits fondamentaux 2017 le 28 juin à Bruxelles. Elle indique également qu'elle participera à une retraite sur les développements politiques organisée par l'Open Society Institute.
- 5.3 Le directeur présente un aperçu des activités de l'agence. Il donne des exemples concrets de la manière dont les travaux de l'agence répondent au principe de pertinence (par ex. interopérabilité des bases de données, données de l'enquête sur la situation des musulmans, des droits de l'homme et des entreprises), d'opportunité [par ex. collecte mensuelle de données sur la migration et présence dans les « hotspots » (centres de crise), travail sur les enfants détenus], de rigueur (par ex. enquêtes, avis juridiques) et d'impact (par ex. adhésion de l'UE à la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique). De nombreux membres du CA manifestent leur grande appréciation pour les activités réalisées par le personnel de la FRA au cours de la période de référence.
- 5.4 Le chef du département « Services Corporate » fait le point sur l'évaluation externe et précise que le projet de rapport final sera transmis en septembre et que le rapport final est attendu en octobre.

6 - Mise à jour et discussion sur les développements concernant la politique de l'UE sur les droits fondamentaux **- Cadre pluriannuel 2018-2022 : Mise à jour**

Principales conclusions :

- 6.1 La Commission fait rapport sur la publication de son nouveau rapport annuel sur l'application de la Charte, la déclaration de Rome et sa référence appuyée aux valeurs communes, le socle européen des droits sociaux, sa nouvelle communication sur les enfants migrants, informations accessibles au public sur procédures récentes de manquement et sur l'État de droit. La FRA est invitée à apporter sa contribution au Forum de la Commission sur les droits de l'enfant, qui sera consacré aux enfants détenus et au prochain colloque annuel sur les droits des femmes.
- 6.2 En ce qui concerne le cadre pluriannuel 2018-2022, la Commission indique que sa proposition fait l'objet d'un examen par le Conseil. Conformément à la procédure, une proposition modifiée sera examinée par le Parlement européen le 31 mai. La Commission indique qu'elle présentera une déclaration déplorant que la coopération

PROCÈS-VERBAL RÉUNION DU CA

policière et pénale ait été supprimée du cadre pluriannuel, mais continuera à solliciter l'agence dans le cadre de demandes ad hoc.

7 Questions financières

Principales conclusions :

- 7.1 Le président du comité budgétaire informe le CA de l'état de l'exécution du budget de la FRA et des virements budgétaires en 2017. Il présente également au CA les comptes définitifs 2016, le rapport d'activité annuel 2016 et la proposition de virement budgétaire du CA.

8 Avis du CA sur les comptes définitifs 2016

Principales conclusions :

- 8.1 Le CA rend un avis favorable sur les comptes définitifs 2016.

Décision : D. Le CA rend un avis favorable sur les comptes définitifs 2016.

9 Adoption du rapport d'activité annuel 2016

Principales conclusions :

- 9.1 Le chef du département « Services Corporate » présente le rapport d'activité annuel consolidé 2016.

Décision : E. Le CA adopte le rapport d'activité annuel consolidé 2016.

10 Virement budgétaire 2017-01

Principales conclusions :

- 10.1 Le chef du département « Services Corporate » présente la proposition de virement budgétaire. Le conseil d'administration adopte la proposition de virement budgétaire 2017-01.

Décision : F. Le CA adopte la proposition de virement budgétaire 2017-01.

11 Élection d'un nouveau président et d'un autre membre du BE (non désigné *ex officio*)

Principales conclusions :	
11.1 La Commission préside l'élection du nouveau président du conseil d'administration. Après les déclarations des candidats sur leur vision pour l'agence et quatre tours de scrutin, le conseil d'administration élit M ^{me} Sirpa Rautio (FI) comme nouvelle présidente.	
11.2 La présidente actuelle préside l'élection d'un membre du bureau exécutif. Après les déclarations des candidats et deux tours de scrutin, le conseil d'administration élit M. Filippo di Robilant (IT) comme nouveau membre du Bureau exécutif.	
11.3 M ^{me} Rautio et M. di Robilant prendront leurs fonctions le 13 juillet 2017.	
Décision :	G. Le CA élit Sirpa Rautio (FI) comme nouvelle présidente du conseil d'administration. H. Le CA élit Filippo di Robilant (IT) comme nouveau membre du Bureau exécutif.

12 Forum des droits fondamentaux (« FRF ») 2018

Principales conclusions :
La discussion est reportée.

13 Document de programmation 2018-2020 a) Mise à jour sur le programme de travail annuel 2018 b) Note du directeur sur le développement du programme de travail annuel 2019

Principales conclusions :
13.1 Les chefs de département présentent le projet de programme de travail 2018 de l'agence. Se félicitant de la proposition de l'agence, la Commission formule des commentaires préliminaires sur le projet de programme de travail. Elle insiste notamment sur l'importance des éléments suivants: 1) fourniture des données d'enquête sur l'antisémitisme, les questions LGBT et l'islamophobie; 2) déclaration affirmant que les droits existent pour tous et sensibilisation du public (par exemple, aux nouvelles règles de l'UE en matière de protection des données); 3) cartographie de l'espace de plus en plus réduit laissé à la société civile et aux INDH; 4) formation aux droits fondamentaux pour les autorités nationales de gestion des fonds structurels et d'investissement européens;

- 5) mise à jour du manuel sur la protection des données et
6) maintien de la priorité accordée aux travaux sur la migration, notamment les « hotspots » et les enfants.

Enfin, la Commission annonce qu'elle demandera à l'agence de fournir une contribution pointue sur les lignes directrices destinées à la Banque européenne d'investissement et d'assurer le suivi de l'avis de l'agence sur les droits de l'homme et les entreprises en dressant une carte de la situation au niveau national en matière d'accès aux voies de recours.

- 13.2 Le directeur présente brièvement les priorités proposées pour 2019 et la nouvelle approche suivie pour présenter les activités de l'agence dans des groupes programmatiques plutôt que par domaine individuel du cadre pluriannuel. Il souligne que les droits de l'enfant et la dimension de genre seront intégrés dans les groupes. La discussion préliminaire sert essentiellement à clarifier une série de questions sur les activités proposées.

14 Coopération avec le REINDH et Equinet

Principales conclusions :

- 14.1 Le directeur présente les présidents du Réseau européen des institutions nationales des droits de l'homme (REINDH) et du Réseau européen des organismes de promotion de l'égalité (Equinet) et fait le point sur les relations entre les deux réseaux et l'agence. De nombreuses pistes de coopération ont été recensées, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de la Charte au niveau national.
- 14.2 Les deux présidents s'adressent au conseil d'administration en soulignant l'importance d'approfondir la coopération entre la FRA et ces deux réseaux et avec leurs membres individuels. Ils s'inquiètent de l'espace de plus en plus restreint laissé aux institutions et organismes de défense des droits de l'homme dans certains États membres. La Commission européenne encourage la poursuite et le renforcement de la coopération. Un accord de coopération sera élaboré avec les réseaux dans le respect du règlement fondateur de la FRA. Le CA discute également de la manière dont la FRA pourrait soutenir les travaux des INDH et des organismes de promotion de l'égalité dans les différents environnements nationaux et défendre l'espace de plus en plus restreint laissé à la société civile.

15 Nouveau comité scientifique : désignation d'observateurs du CA au comité de présélection

Principales conclusions :

- 15.1 Le conseiller juridique principal de la FRA explique la procédure de désignation d'observateurs du CA au comité de présélection du nouveau comité scientifique.
- 15.2 Deux membres se portent volontaires comme observateurs.

Décision :	I. Le CA désigne Krassimir Kanev et Harald Scheu comme observateurs au comité de présélection.
-------------------	--

16 Retraite du conseil d'administration et de l'équipe de direction de la FRA : mise à jour

Principales conclusions :

16.1 Le groupe de travail RETRAITE informe le CA de la prochaine retraite prévue en septembre. Le CA approuve le projet de programme, qui inclut pour la première fois les membres de l'équipe de direction comme participants à part entière. Il est convenu que le document de réflexion du personnel de la FRA « Les droits fondamentaux et la FRA dans les années à venir » est le principal document de référence de la retraite.

17 Rapport des membres du CA sur l'impact du travail de la FRA à l'échelle nationale

Principales conclusions :

La discussion est reportée à décembre.

18 Tour de table pour les membres sortants du CA : bref résumé de leurs expériences et visions pour l'agence

Principales conclusions :

18.1 Au cours d'un tour de table, les membres sortants du CA font le point de leur expérience à la FRA. Ils évoquent le travail impressionnant et important de l'agence dans de nombreux domaines. Tous louent le grand professionnalisme des membres du personnel de la FRA et apprécient unanimement leur travail.

19 Divers

Principales conclusions :

19.1 Aucun point n'est soulevé sous le chapeau « Divers ».

Date de la prochaine réunion : 29 septembre 2017

Approuvé le :	29.9.2017
par la présidente :	S. Raut